

**DIPLÔME
D'UNIVERSITÉ**
ARTS, LETTRES, LANGUES

**MUSICOTHÉRAPEUTE
CLINICIEN (RNCP 26932)
2^{ÈME} NIVEAU**

UFR 1

Faculté des Lettres, arts
philosophie, psychanalyse

Département
MUSIQUE

Secrétariat pédagogique :
11 rue Saint-Louis
34000 Montpellier
04 67 06 07 78
musicotherapie@univ-montp3.fr

Responsable de la Formation
M. Pierre-Luc BENSOUSSAN
pierre-luc.bensoussan@univ-montp3.fr

Lieu de la formation :
Montpellier

Formation continue :
Bât. B - 04 67 14 55 70
ufr1.fc@univ-montp3.fr

● **Durée de la formation**
1 année(s)

Formation initiale

Formation continue

Alternance

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

VAE

EAD

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La musicothérapie est l'utilisation de la musique dans une démarche de soins. La médiation musicale d'une relation thérapeutique pose l'exigence, pour le musicothérapeute, d'une formation et d'une pratique musicale de qualité et des bases solides de connaissances en psychiatrie, psychologie, psychopathologie, neuropsychobiologie, neuro-musicologie, neuropsychologie ainsi que l'apprentissage des règles éthiques et déontologiques de la profession.

L'université Paul-Valéry Montpellier 3 forme à trois pratiques spécifiques : la musicothérapie active, la musicothérapie réceptive, la détente psychomusicale, au cours de deux diplômes d'université.

La formation a pour objectif l'acquisition d'une compétence en musicothérapie active et réceptive suffisamment approfondie et diversifiée pour permettre un exercice professionnel clinique en milieu institutionnel (hôpitaux, maisons de retraite, milieu éducatif, milieu carcéral...) ou en exercice libéral. Cet enseignement est actuellement dispensé essentiellement par des professionnels de la santé et de la musique.

Le **diplôme d'université de Musicothérapeute clinicien 2^{ème} niveau** s'adresse aux musiciens, aux professionnels du domaine médico-social ou aux personnes en reconversion professionnelle.

Il est enregistré au **Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)**.

CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admis les étudiants :

- titulaires du DU Musicothérapie 1^{er} niveau

Tous les étudiants doivent candidater via le portail **Ecandidat** accessible depuis la page d'accueil du site internet de l'université. L'accord est soumis à la décision de la commission pédagogique.

Vous êtes **salarié (du public ou du privé), demandeur d'emploi, travailleur non salarié, profession libérale etc.** et vous souhaitez vous inscrire à l'université dans le cadre d'un dispositif de formation continue, contactez le SUFCO : ufr1.fc@univ-montp3.fr

L'expérience professionnelle : une autre voie d'accès à un diplôme ou une autre voie pour valider un diplôme :

- La Validation des Acquis Professionnels (VAP) : ufr1.fc@univ-montp3.fr
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : vae@univ-montp3.fr

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'Université : International > Études à Montpellier en LMD : <https://www.univ-montp3.fr/fr/etudes-à-montpellier-en-lmd>



SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION, D'ORIENTATION
ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

scuio@univ-montp3.fr

04 67 14 26 11

Bâtiment "Charles Camproux"

Ouverture au public :

Lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
(excepté le vendredi après-midi)

SUFÇO

SERVICE UNIVERSITAIRE
DE FORMATION CONTINUE

sufco@univ-montp3.fr

04 67 14 55 82

Bâtiment B

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin

UFR 1

<https://ufr1.www.univ-montp3.fr/>

Bâtiment H



SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

Le musicothérapeute doit pouvoir intervenir auprès d'un public très diversifié tant par la nature des troubles et pathologies que par les origines sociales ou culturelles ; ce qui implique :

- d'acquérir des compétences en musicothérapie active et réceptive,
- d'acquérir des compétences en psychologie du développement,
- d'acquérir des compétences en physiologie de la musique,
- d'acquérir des compétences pour mener un protocole de recherche en musicothérapie,
- d'acquérir des compétences pour la rédaction d'un mémoire de recherche,
- d'acquérir des compétences dans l'expérience pratique de la musicothérapie.

CONTENU DE LA FORMATION

Module Stage professionnel et Séminaire d'analyse de stage

- Stage de six mois (4 demi-journées par semaine) ou 300h en milieu professionnel.

Module Séminaires

- Séminaire d'animation en musicothérapie,
- Séminaire de méthodologie de l'écriture et bibliographie,
- Séminaire de méthodologie de l'écriture de la partie clinique du mémoire,
- Physiologie de la musique,
- Psychologie du développement,
- Études et recherches.

Module Mémoire

- Rédaction et soutenance d'un mémoire (100 pages maximum) devant un jury.

Un cycle de conférences et master classes est organisé chaque année permettant **des rencontres avec des professionnels** ayant une expérience clinique de la musicothérapie.

Conférenciers invités selon le programme annuel.

2 ^{ÈME} NIVEAU	
Musicothérapeute 2^{ème} niveau	
Stage (300h) et analyse	32H
Séminaires	143H
Mémoire	25H

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le **diplôme d'université de Musicothérapeute** a pour objectif de former au métier de musicothérapeute.

Il permet d'exercer dans des structures privées, publiques, associatives ou libérales. Il couvre des domaines extrêmement variés : services de rééducation fonctionnelle neurologique, d'oncologie, de soins palliatifs, de traitement de la douleur chronique, d'anesthésie de néonatalogie, d'odontologie... prises en charge de patients en phase de conscience altérée, de patients atteints de maladies neurodégénératives... mais aussi aide à l'insertion sociale, interventions en Réseaux d'Éducation Prioritaire (Ministère de l'Éducation Nationale) en milieu carcéral (Ministère de la Justice).

MODALITÉS PARTICULIÈRES

La formation peut s'effectuer dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Contrat de professionnalisation : jeunes de 16 à 25 ans révolus, demandeurs d'emplois de 26 ans et plus, bénéficiaires du RSA, de l'ASS.

Contact : Service universitaire de formation continue (SUFÇO) : contratpro@univ-montp3.fr
Téléphone : 04 67 14 55 82